

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale sise au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 9 mai 2022 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Aurel Paquette
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Est aussi présente :

Madame Éline Déry, directrice générale

1. Ouverture de la séance

Mot de bienvenue

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h05.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Constatation du quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Déclaration de conflit d'intérêt
- 5- Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2022
- 6- Suivi des séances précédentes
- 7- Correspondance
- 8- Avis d'élection – Siège # 4
- 9- Dépôt - Rapport au conseil municipal – Formation obligatoire en éthique et déontologie en matière municipale
- 10- Police d'assurance
 - 10.1 Assuré additionnel

- 10.2 Frais supplémentaires – Activité du Comité des Loisirs
- 11- Affichage de postes – Emplois d'été
 - 12- Grand nettoyage 2022 – Travailleur supplémentaire
 - 13- Services de conciergerie
 - 14- Comité des Loisirs – Demande de résolution – Permis de vente d'alcool
 - 15- Installation des quais
 - 16- Station de réparation de vélo
 - 17- Adhésion annuelle – Loisirs Sports Outaouais
 - 18- Approbation de transfert de postes – Prévisions budgétaires
 - 19- Remplacement d'un ordinateur
 - 20- Approbation d'un plan de lotissement
 - 21- Travaux routiers
 - 22- Adoption des listes de comptes payés et payables
 - 23- Période de questions
 - 24- Nouvelles des membres du conseil
 - 25- Varia
 - 26- Prochaine séance
 - 27- Clôture de la séance

2022-05-098 - Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Madame la conseillère Guylaine La Salle déclare un conflit d'intérêt avec le point 10.1 Assuré additionnel.

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2022

2022-05-099 - Adoption du procès-verbal du 11 avril 2022

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 11 avril 2022 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

6. Suivi des séances précédentes

Un tableau de suivi des résolutions des séances précédentes a été présenté aux membres du conseil.

7. Correspondance

Un tableau de la correspondance a été présenté aux membres du conseil.

8. Avis d'élection – Sièges # 4

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Éline Déry, annonce qu'une élection pour le poste au siège # 4 est prévue le 17 juillet 2022.

9. Dépôt - Rapport au conseil municipal – Formation obligatoire en éthique et déontologie en matière municipale

Conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (LEDMM), tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les 30 jours de sa participation à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, déclarer celle-ci à la greffière-trésorière de la municipalité, qui en fait rapport au conseil.

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Éline Déry, dépose, séance tenante, le rapport au conseil municipal sur la formation obligatoire des élu-e-s municipaux en éthique et déontologie en matière municipale. La liste des membres du conseil qui ont participé à la formation sera tenue à jour et sera affichée sur le site Internet de la municipalité. Les membres du conseil suivants ont participé à la formation obligatoire en éthique et déontologie en matière municipale :

FONCTIONS	NOMS	DATES
Maire	M. Jean-Louis Corriveau	19 mars 2022
Conseiller siège # 1	M. Aurel Paquette	12 mars 2022
Conseillère siège # 2	Mme Louise Grenier	19 mars 2022
Conseiller siège # 3	M. Pierre Jolicoeur	19 mars 2022
Conseillère siège # 5	Mme Guylaine La Salle	19 mars 2022
Conseillère siège # 6	Mme Adrienne Turgeon	12 mars 2022

Madame la conseillère Guylaine La Salle se retire de la table du conseil pour les délibérations du point # 10.1.

10. Police d'assurance

10.1 Assuré additionnel

2022-05-100 – Assuré additionnel

CONSIDÉRANT la résolution # 2022-04-095 mandatant la direction générale à entreprendre une démarche visant à valider si le Groupe L' peut être ajouté à la police d'assurance de la municipalité à titre d'assuré additionnel, et, de faire part au conseil des résultats de cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a fait le suivi et que les résultats sont à l'effet que le groupe peut être ajouté à la police d'assurance, et ce, avec deux surprimes de 125 \$ (responsabilité civile) et 50 \$ (erreur et omissions);

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu de mandater la direction générale de faire l'ajout du Groupe L' à titre d'assuré additionnel, et ce, pour une surprime totale de 175 \$.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers votant

Madame la conseillère Guylaine La Salle s'est abstenue de voter sur la résolution. Elle revient à la table du conseil pour les délibérations suivantes.

10.2 Frais supplémentaires – Activité du Comité des Loisirs

2022-05-101 – Frais supplémentaires – Activité du Comité des Loisirs

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Loisirs organise des festivités pour la St-Jean;

CONSIDÉRANT QU'à titre d'assuré additionnel, ce groupe bénéficie des couvertures de la police d'assurance de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la location de structures gonflables occasionne cependant des frais supplémentaires de 125 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, il est résolu que la municipalité paye les frais supplémentaires d'assurance de 125 \$ pour les structures gonflables qui seront utilisées par le Comité des Loisirs dans le cadre des festivités de la St-Jean.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Le vote est demandé

1 Contre

4 Pour

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers

11. Affichage de postes – Emplois d’été

2022-05-102 – Affichage de postes – Emplois d’été

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention déposée dans le cadre du programme d’Emploi d’été Canada a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir des candidatures pour combler les deux postes de manœuvre aux travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu de procéder à l’affichage immédiat de deux postes de manœuvres municipaux à raison de 35 heures par semaine, au taux horaire de 15 \$ de l’heure, et ce, pour une durée de huit semaines à compter du début du mois de juin 2022.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l’adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l’unanimité des conseillères et des conseillers

12. Grand nettoyage 2022 – Employé supplémentaire

2022-05-103 – Grand nettoyage – Employé supplémentaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a décidé de permettre aux résidentes et aux résidents de procéder à un grand nettoyage les fins de semaine du 7 et 8 mai ainsi que du 14 et 15 mai 2022;

CONSIDÉRANT QUE cette activité occasionnera un achalandage accru au site de transbordement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu de mandater la direction générale à autoriser un travailleur supplémentaire au site de transbordement pour les deux fins de semaine du grand nettoyage.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l’adoption de la présente résolution est unanime.

Le vote est demandé

1 Contre

4 Pour

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers

13. Services de conciergerie

2022-05-104 – Services de conciergerie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est à la recherche d'une personne pour effectuer des tâches de conciergerie ;

CONSIDÉRANT QU'un avis a été publié et qu'une seule personne a soumis une offre de services;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de mandater la direction générale de signer une entente contractuelle avec M. Gilles Lemay pour des services de conciergerie à raison de 600 \$ par mois. Une T4A sera remis au contractuel pour fins fiscales.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

14. Comité des Loisirs – Demande de résolution – Permis de vente d'alcool

2022-05-105 – Comité des Loisirs – Demande de résolution – Permis de vente d'alcool

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Loisirs souhaite organiser une activité pour la St-Jean;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette activité des boissons alcoolisées seront vendues;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, il est résolu d'autoriser le Comité des Loisirs à faire une demande pour un permis de vente d'alcool dans le cadre de la St-Jean.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

15. Installation des quais

2022-05-106 – Installation des quais

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de mandater la direction générale de procéder à l'installation des quais aussitôt que les conditions météorologiques et de crue de la rivière des Outaouais le permettront.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

16. Station de réparation de vélo

2022-05-107 – Station de réparation de vélo

CONSIDÉRANT QUE la MRC installe des stations de réparation de vélo sur le long du Cycloparc PPJ;

CONSIDÉRANT QU'elle ajoute de nouveaux endroits pour l'installation de ces stations et que la municipalité a été identifiée comme un endroit favorable à une telle installation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite améliorer son offre récréo-touristique;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu de mandater la direction générale de donner suite à l'offre de la MRC en acceptant l'installation gratuite d'une station de réparation de vélo.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

17. Adhésion annuelle – Loisirs Sports Outaouais

2022-05-108 – Adhésion annuelle – Loisirs Sports Outaouais

Sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu de mandater la direction générale de renouveler l'adhésion de la municipalité à Loisirs Sports Outaouais pour un montant de 110,50 \$.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

18. Approbation de transfert de postes – Prévisions budgétaires

2022-05-109 – Approbation de transfert de postes - Prévisions budgétaires

CONSIDÉRANT QU'une élection doit être organisée pour le siège # 4 et qu'aucune somme n'a été prévue à cette fin;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur, il est résolu que la municipalité autorise le transfert de postes suivant :

Postes budgétaires	Montant prévu au budget	Montant transféré
Salaire régulier - Élections	0 \$	3 000 \$ du poste Événements - Activités

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

19. Remplacement d'un ordinateur

2022-05-110 – Remplacement d'un ordinateur

CONSIDÉRANT QU'un ordinateur d'un poste de travail à la bibliothèque est désuet;

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission a été faite auprès de la compagnie WEPC et qu'elle est au montant de 756,54 \$ (incluant les taxes applicables);

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de mandater la direction générale de procéder au remplacement de l'ordinateur par un nouveau acheté de la compagnie WEPC pour la somme de 756,54 \$ (incluant les taxes applicables) incluant les frais d'installation et de mise en route.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

20. Approbation d'un plan de lotissement

Sujet reporté à une date ultérieure.

21. Travaux routiers

2022-05-111 – Travaux routiers

Sur une proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de mandater la direction générale de faire les recherches afin d'effectuer les travaux sur les chemins des Outaouais et de la Montagne.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

22. Adoption des listes de comptes payés et payables

2022-05-112 - Adoption des listes de comptes payés et payables

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

- chèques # 1694 à # 1725 totalisant 49 214,94 \$;
- le chèque # 1684 a été annulé et remplacé par le chèque # 1695 – dépense approuvée le mois dernier;
- Salaires totalisant 23 552,24 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur le conseiller Aurel Paquette, appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle, il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de 72 767,18 \$.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

23. Période de question

La période de question débute à 19h34 et elle se termine à 19h55.

24. Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le conseiller Pierre Jolicoeur

Aucune nouvelle

Monsieur le conseiller Aurel Paquette

Aucune nouvelle

Madame la conseillère Louise Grenier

Du 24 au 30 avril 2022 avait lieu la semaine des bénévoles. Remerciement aux bénévoles qui participent à tout ce qu'on fait dans la communauté.

Le Réseau Biblio offre des contes gratuitement en ligne pour les 3 à 8 ans. Actuellement, le contre est Cendrillon. Durée de 10 minutes.

Madame la conseillère Guylaine La Salle

Le Groupe L' fera sa 2^e édition de la Chasse aux trésors le 4 juin prochain. 7 destinations font partie du parcours. Belle activité familiale qui permet de découvrir les richesses de l'île.

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Aucune nouvelle

25. Varia

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour.

26. Prochaine séance

La prochaine séance du conseil est prévue lundi le 13 juin 2022 à 19h.

27. Clôture de la séance

2022-05-113 – Clôture de la séance

Sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine La Salle, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon, il est résolu de clore la présente séance à 20 h 04.

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, Maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Louis Corriveau, maire

Élaine Déry, directrice générale